



Recherche en Santé & Soins à distance



DOSSIER DE PRESSE

Informations à
l'usage de tous

Sur RDV

Joël Chevé

02 33 61 35 30

chevejoel@orange.fr

**332 Rue du Fourneau, 50400 Granville
(MANCHE)**



Les mardis de milieu de mois De 17h à 19h45



Monsieur Joël CHEVÉ
Masseur-kinésithérapeute D.E.
0 1 30 1 - 26 Conventionné
RPPS : 10005319487
AM : 50 7 00003 2
Chercheur en santé
ANSM : 2019-A02751-56
CNRIPH : 20.02.17.68850

Recherche en Santé & soins à distance

RIPH-2° : Protocole expérimental de niveau de preuve scientifique le plus élevé (grade A)

- Il faut : → Avoir mal quelque part
→ Croire OU ne pas croire aux soins à distance
- Bénéfice/risque : → Risque nul / Bénéfice modéré
→ Aucun médicament à prendre
- Évaluation : Effet des soins à distance sur les douleurs
- Nombre participants requis : 200 personnes minimum
- Participation : 15 minutes seulement à l'adresse ci-dessous
- Adresse : 332 r. du Fourneau ; GRANVILLE (plage St Nicolas)

**OBJECTIF SCIENTIFIQUE : VÉRIFIER L'ACTION
DES SOINS À DISTANCE (comme le magnétisme,
les coupeurs de feu, etc.) DANS LE CADRE D'UN
PROTOCOLE INNOVANT, RIGOUREUX ET FIABLE.**

Renseignements : www.telegnos.fr ou **02 33 61 35 30**

Des logos officiels – une conception normée

Il est question de **RIPH-2°**, c'est-à-dire de Recherches Impliquant la Personne Humaine au sens du 2° de l'article L1121-1 du Code de la Santé Publique. Ces travaux sont encadrés par la **loi Jardé**.



Une **demande d'autorisation** est toujours préalablement faite auprès de l'ANSM. Mes travaux ont été enregistrés sous le numéro ID RCB : 2019-A02751-56

La Direction Générale de la Santé garantit l'étude impartiale des protocoles expérimentaux grâce au SI-CNRI^{PH} : l'un des 39 **Comités de Protection des Personnes** (CPP) est choisi au hasard et doit rendre un avis favorable pour que le chercheur puisse réellement commencer ses travaux.

CNRI^{PH}



Dans le cas présent, c'est le CPP de l'hôpital St Jacques de Besançon qui a été tiré au sort pour vérifier la conformité de mon protocole expérimental avec les règles de bonnes pratiques de la science et les aspects éthiques. L'**avis favorable à l'unanimité** à été enregistré sous le numéro 20.02.17.68850

Les **données recueillies pour élaborer les statistiques** finales sont vérifiées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés. La conformité de mes travaux au RGPD est référencée 2217951 v 0.

CNIL.



Maupas-Lebrun

Une assurance est obligatoire pour les RIPH 1° et 2°. Axa est une agence locale, basée à St Pair-sur-Mer.

Professionnel de santé – un porteur de projet

Joël CHEVÉ, 30 ans, granvillais depuis toujours.

Masseur-Kinésithérapeute diplômé de l'IFMK de Berck-sur-Mer en 2015.

Exercice libéral (cabinet et domiciles) aux environs de St-Pair-sur-Mer depuis 2016.

Formé à la recherche à l'UFR de Liévin, section Prévention-Rééducation-Santé.

À l'initiative de la recherche scientifique en cours, en tant que **chercheur indépendant bénévole**. Le financement provient uniquement de mes fonds personnels.



Mes publications précédentes sont en liens avec les travaux de fins d'études (IFMK puis UFR).

Le premier est paru dans « [Science Direct](#) » en 2019.

Le deuxième était un travail préliminaire à celui mené actuellement. Il est ce que la pandémie a permis de faire connaître au grand public sous le nom de *pré-print* (preprint).

Le protocole – une méthode efficace

L'intitulé exact est un « essai clinique contrôlé explicatif triple insu par répartition aléatoire simple en groupes parallèles, semi-ouvert, unicentrique ».

Pour les participants, c'est simple

Sur place, un investigateur accueille les participants et **mesure l'intensité de la douleur** ciblée (une fois avant le test et une fois après). Lors du test, aucun contact physique n'est réalisé, la seule présence est nécessaire. Le soignant va aléatoirement se concentrer ou non, pour soulager ou non, en effectuant des gestes abstraits ou non devant chaque participant. Le tout dure seulement un quart d'heure.



Objectifs

- Mesurer l'évolution (neutre, pire ou mieux) des douleurs directement avant et après le test, pour déterminer si cette concentration par un soignant a **un effet ou non** sur l'intensité de ces douleurs.
- Mettre à l'épreuve un **protocole innovant** qui permettrait enfin de tester scientifiquement les soins à distance, ou d'autres thérapies comme le massage des masseurs-kinésithérapeutes où l'acte est, par nature, indissociable de la conscience du soignant.

Moyens

Des masseurs-kinésithérapeutes adaptent une technique nommée « **Informativité tissulaire** », dont l'une des caractéristiques est justement de faire appel à leur concentration (un peu comme si le thérapeute visualisait de l'acupuncture).

L'avantage de cette technique est de n'avoir qu'un paramètre à faire varier : la **concentration**. Il n'y a pas de rituel, d'ambiance, de suggestions ni autres facteurs confondants.

Un deuxième avantage est que l'Informativité Tissulaire est **inconnue du grand public**. Personne ne sait à quoi il devrait s'attendre : ainsi les participants du groupe témoin n'ont même pas le biais de savoir que rien n'est fait sur eux.

La problématique – une solution à trouver

État actuel de la littérature scientifique : *absence de preuve.*

À propos d'une potentielle action qu'aurait un soin à distance, de bons résultats ont été obtenus par la mesure de paramètres (comme la tension artérielle ou la douleur par exemple) qui sont sensibles aux facteurs contextuels dont fait partie l'effet placebo. De bons résultats ont aussi été obtenus par la mise en place de protocoles dont les précautions prises pour réduire ou éviter les biais étaient insuffisantes.

Et les articles scientifiques qui paraissent dans les journaux spécialisés ou faisant la promotion des thérapies alternatives, n'engendrent pas non plus de conclusions clairement optimistes.

C'est la raison pour laquelle les thérapies alternatives existent avec le statut actuel. Il n'existe à ce jour aucun moyen de prouver leur inefficacité, pas plus que leur efficacité.

Concernant les recherches en cours :

Elles se basent sur une expérimentation préliminaire qui a été réalisée en centre hospitalier avec 29 patients âgés en moyenne de 74 ans. La douleur était mesurée sur une échelle de 10 points. D'après les résultats de cette étude préliminaire, une variation de moins d'un point sur l'échelle de 10 a été observée chez les participants placebo. En revanche, concernant les participants testés réellement, 40 % ont ressenti une diminution de la douleur au-delà d'un point sur dix, et 60 % ont ressenti une diminution moins forte qu'un point sur dix. D'où **un risque nul pour un bénéfice modéré** attendu dans les recherches actuelles.

Ce qui fait la qualité des travaux :

- Douleur mesurée avec les précautions suffisantes pour éviter les biais.
- Nombre de participants élevé.
- Une **astuce inédite** pour atteindre la **rigueur** du standard « Double Aveugle ».
- Une technique de soin à distance sélectionnée car elle a **une unique variable** testable.

Si ce protocole aboutissait, alors nous disposerions d'un outil permettant de tester, avec un haut niveau de preuve, des techniques de soin incompatibles au protocole double aveugle habituel. Nous pourrions alors enfin tester le massage thérapeutique, ou encore toutes sortes de thérapies non-conventionnelles.

Télégnos – une marque en soutien

La marque déposée Télégnos® a été créée dans le but de **pratiquer une science fiable** à partir d'éléments non-galvaudés. C'est-à-dire qu'elle sert de référence pour conserver l'Informativité Tissulaire en l'état de son brevet d'invention (paru dans le BOPI n° 18/08 du 23 février 2018).

L'usage d'une marque permet aussi de **centraliser l'information** et d'en faciliter l'accès au grand public. Par exemple avec le site Internet www.telegnos.fr qui abrite la notice explicative à signer avant toute participation à un essai clinique.

La masso-kinésithérapie étant scrupuleusement règlementée, il m'était impossible de passer par mon [site internet professionnel](#) pour espérer toucher d'éventuels participants.

La campagne d'information souffre du **handicap que le sujet soit nouveau et que la science ne parle pas aux habitants** de la région. Même le fait de susciter la curiosité par un affichage tel que celui ci-dessous, pourrait ne pas être suffisant. D'où ce dossier de presse 😊.

Vous voulez faire
quelque chose
d'extraordinaire
à Granville ?



www.telegnos.fr



332 rue du Fourneau

Sur RDV

Joël Chevé

02 33 61 35 30

chevejoel@orange.fr



Recherche en Santé & soins à distance

RIPH-2° : Protocole expérimental de niveau de preuve scientifique le plus élevé (grade A)

- *Il faut* : → Avoir mal quelque part
→ Croire OU ne pas croire aux soins à distance
- *Bénéfice/risque* : → Risque nul / Bénéfice modéré
→ Aucun médicament à prendre
- *Évaluation* : Effet des soins à distance sur les douleurs
- *Nombre participants requis* : 200 personnes minimum
- *Participation* : 15 minutes seulement à l'adresse ci-dessous
- *Adresse* : 332 r. du Fourneau ; GRANVILLE (plage St Nicolas)

**OBJECTIF SCIENTIFIQUE : VÉRIFIER L'ACTION
DES SOINS À DISTANCE (comme le magnétisme,
les coupeurs de feu, etc.) DANS LE CADRE D'UN
PROTOCOLE INNOVANT, RIGOUREUX ET FIABLE.**

Renseignements : www.telegnos.fr ou 02 33 61 35 30